



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 juin 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 juin 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 juillet 2008

**Tarifs municipaux 2008 - Activités sportives de l'été 2008 sur le site
du Pré-Leroy**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT - Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2008

DELIBERATION D20080252

DIRECTION DES FINANCES

**Tarifs municipaux 2008 - Activités sportives de l'été 2008 sur le
site du Pré-Leroy**

Madame Pilar BAUDIN Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Ville de Niort met en place pour la 3^{ème} année consécutive, des activités sportives et touristiques sur le site du Pré-Leroy. Elles se dérouleront du 5 juillet au 14 août 2008. Elles seront diversifiées et attrayantes et auront pour objectif de dynamiser l'été sportif niortais.

Ces animations seront menées par le Service des Sports en partenariat avec les Clubs Sportifs Niortais. Elles seront encadrées par des éducateurs possédant un Brevet d'Etat dans chacune des disciplines proposées. Elles seront dispensées sur la base de deux créneaux horaires de 2 heures, un le matin et l'autre l'après midi.

Ces activités sportives visent notamment les Centres de Loisirs Sans Hébergement de la Ville de Niort, de la Communauté d'Agglomération de Niort, du Département, de la Région voire au-delà, ainsi que différents organismes comme :

- les comités d'Entreprises,
- les Centres Socio-Culturels,
- les institutions privées,
- les clubs sportifs,
- les pratiquants libres niortais,
- les pratiquants libres de passage à Niort pendant les vacances.

Pendant les créneaux horaires encadrés par le Service des Sports, les activités seront facturées pour les organismes extérieurs à la Ville de Niort sur la base des tarifs (hors Niort) proposés dans le tableau ci-joint soit 50,00 € pour 2 heures d'activités. Les animations seront gratuites pour les Centres de Loisirs de la Ville de Niort, toutefois, une valorisation du coût des activités sera établie à l'issue de l'été sportif. Les activités seront payantes pour les autres organismes. Au-delà de ces créneaux, les activités pilotées par les associations seront gratuites pour les pratiquants niortais et non niortais.

Il convient en conséquence de fixer les tarifs qui seront en vigueur pour la période et les créneaux horaires précités.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Adopter les tarifs des animations sportives qui se dérouleront sur le site du Pré-Leroy du 5 juillet au 14 août 2008, comme présentés dans le tableau annexé.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Pilar BAUDIN